



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

«C'est un jour perdu que celui où tu n'as pas ri»

Derrière ce vieil adage commun à toutes les sagesses populaires se cache une triste réalité. Beaucoup d'entre nous avons perdu la saine habitude de rire. Dans certaines contrées rire relève de l'évidence comme le fait de respirer maintient en vie. Dans d'autres au contraire, le rire est considéré comme une perte de temps, une forme de faiblesse surtout en milieu professionnel. Le comble de l'absurdité est même atteint dans certains milieux où le fait de rire à gorge déployée est synonyme de manque de savoir vivre. Or rire, manifester sa joie c'est la santé. Loin de nous la prétention de vous apprendre chers lecteurs et lectrices ce que vous savez déjà. Il s'agit tout simplement de rabâcher une vérité simple. Et immuable.

Parce qu'il sécrète l'hormone du bonheur : l'endorphine, le rire vous procurera une sensation de plaisir et de relaxation qui vous fera voir la vie du bon côté tout en activant un nombre considérable de muscles dont certains sont peu sollicités. Il n'a que des avantages et sa pratique quotidienne est payante sur le court, moyen et long terme. Ses effets positifs sur le système immunitaire, la qualité de notre sommeil, notre énergie et notre niveau de stress n'ont jamais été démenties et son prix de 0.00 CHF n'a subi aucune inflation depuis la création.

Prenez donc le temps de rire en ces temps perturbés par les séquelles du COVID encore présentes sur nos vies, les effets répétés du dérèglement climatique, la guerre en Europe et les insécurités multiples qui sévissent durement dans plusieurs endroits de la planète.

A preuve, écoutez les témoignages saisissants des associations qui organisent des visites de clowns professionnels auprès des enfants malades dans les hôpitaux et documentez-vous.

Si vous avez le moral sous les talons, si votre niveau de stress au travail ou ailleurs vous procure des angoisses, si le scepticisme vous gagne à petit feu, commencez par sourire de petits riens. Exercez-vous à réapprendre à rire.

Essayez à plusieurs ou seul, peu importe. Sous peu vous comprendrez vous aussi que : C'est vraiment un jour perdu que celui où tu n'as pas ri ou pleuré... de joie.

Bonne lecture et bonne rentrée sociale et scolaire.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

14 - 29 octobre	Vacances scolaires d'automne
28 octobre	La Fête des monstres
11 novembre	Troc
15 décembre	Noël des enfants

L'automne - 23 septembre à 8h49



SOMMAIRE

Pages 2	Conseil communal - Fusion
Pages 3	Les locaux administratifs
Page 4	Cartes CFF
Page 5	Infos diverses - Quiz
Page 6	Théâtre Terre Sainte - Piscine patinoire
Page 7	Le langage des fleurs
Page 8-9	Le centre d'animation de vacances
Page 10	Les plantes nuisibles
Page 11	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 12	Le PECC



CONSEIL COMMUNAL - 28 juin 2023

Les 35 Conseillers présents devaient en premier lieu se prononcer sur les comptes 2022 : l'exercice se solde par un excédent réel des revenus de CHF 380'490.51, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 980'000.- Cet excellent résultat s'explique principalement par un meilleur rendement des impôts. Par conséquent, différents amortissements complémentaires ont été effectués, pour un montant de CHF 379'000.00

Ce sont principalement les personnes morales, soit les différentes entreprises, qui ont contribué à ce bon résultat.

Au vote, les Conseillers **approuvent la gestion et les comptes de l'exercice 2022** à l'unanimité.

A l'unanimité également, et sans question, ils **acceptent que le taux d'imposition reste inchangé pour 2024, soit à 58%**.

Ils n'ont pas plus d'hésitation pour **accepter un crédit de CHF 6749.00** pour l'adhésion au Groupement forestier de La Dôle. Il s'agit de regrouper le Triage actuel 121 (Chavannes-de-Bogis, Bogis-Bossey, Grens et La Rippe) avec le Triage 122 (Arnex, Chéserex, Crans, Eysins et Gingins) pour exploiter en commun leurs forêts du pied du massif de La Dôle.

Madame Brigitte Girardin Häslér est réélue à la Présidence du Conseil pour 2024 et M. Rocco Rondi à la vice-présidence. Mesdames Françoise Wermeille et Nicole Bornet seront scrutatrices, Messieurs André Rotach et Frédéric Bouvier, scrutateurs suppléants.

L'information qui fait réagir les Conseillers est d'apprendre que la Municipalité n'arrive pas à convaincre celle de Bogis-Bossey qu'ils souhaitent une amélioration des prestations de la déchetterie : les installations sont obsolètes, peu pratiques et même dangereuses. Il est difficile de comprendre que les usagers de la commune voisine trouvent que ces équipements conviennent très bien alors qu'eux estiment qu'ils doivent impérativement être changés. La déchetterie étant exploitée en commun, comment sortir de cette impasse ?



ÉTUDE DU PROJET DE FUSION

Les Conseils communaux de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-de-Bois, Commugny, Coppet, Founex et Mies ont accepté le préavis d'étude sur la fusion des communes de Terre Sainte.

Les conseillers de Tannay devaient voter à nouveau sur ce préavis, le vote du 27 mars s'étant déroulé dans la confusion et le non-respect du règlement du Conseil. Mais ce 13 juin, le refus a été clair : le préavis est refusé par 20 voix contre 12.

L'Assemblée des Syndics de Terre Sainte a précisé par communiqué de presse que le lancement de l'étude n'est pas remis en question. Tout au plus, son périmètre pourrait être adapté. Elle veut croire qu'une étude objective et détaillée des avantages et inconvénients soit entreprise avant de prendre position sur le principe d'une fusion.

Le débat public organisé à Coppet le 30 août par un comité favorable à l'étude a rassemblé plus de 120 personnes. Malheureusement, les avis étaient déjà figés et chacun restait sur sa position, sans vraiment débattre. Le climat n'était pas serein et les invectives violentes, avec des accusations malveillantes et mensongères. On a même entendu une participante s'exclamer : « moi qui suis de Coppet, en cas de fusion, je pourrais avoir un syndic venant de Chavannes-de-Bogis ! » On voit mal la malédiction

La suite du processus sera étudiée après le vote du 3 septembre des citoyens de Coppet qui doivent répondre à la question suivante : Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 13 mars 2023 qui a adopté le budget prévisionnel pour l'étude de fusion ?

Au vote, les citoyens de Coppet refusent le crédit d'étude pour la fusion par 588 voix contre et 364 voix pour.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là : à Tannay, des citoyens lancent aussi un référendum contre la décision du Conseil communal, négative celle-ci ! Ils trouvent inadmissible de priver les citoyens de discuter avec les autres communes. Ils se disent ni pour ni contre la fusion, mais pour l'étude. Ils ont jusqu'au 12 octobre pour recueillir les 162 signatures permettant le lancement de la votation populaire.

Nous en reparlerons.

AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT COMMUNAL

La plus grande partie des travaux du greffe communal sont terminés.

Un premier locataire s'est installé.

Vous êtes accueillis dans de nouveaux locaux fonctionnels. La décoration suivra !



La rénovation de l'ancien bureau communal et de la salle de municipalité est en cours.



Les travaux de sécurisation de la traversée de la route vers l'école et le déplacement de l'arrêt de bus (voir Le Chavannus N° 89 p.2) ont été effectués durant les vacances scolaires.



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ CONCERNANT LES CARTES CFF

La vente de cartes CFF journalières Commune se terminera fin 2023

L'Alliance SwissPass a confirmé en février 2023 ne plus vouloir proposer, dès la fin de l'année, la carte journalière Commune sous sa forme actuelle (environ 40 CHF), offre réservée aux communes depuis une vingtaine d'années et très prisée du public. Dès le 1er janvier 2024, un nouveau concept a été élaboré et proposera des « cartes journalières dégriffées Commune » (39 à 148 CHF), offre déjà connue dans certains transports publics.

Ce nouveau concept d'achat de cartes journalières dégriffées s'oriente dans une direction fondamentalement différente. Le contingent actuel par commune sera remplacé au profit d'un contingent national et les prix seront désormais variables en fonction de la date de réservation, de la possession ou non d'un abonnement demi-tarif et du choix de la 1ère ou 2ème classe. A ceci s'ajoute le fait que les billets deviendront strictement nominatifs et seront disponibles en version dématérialisée ou en version imprimée selon le choix des points de vente (administrations communales). Ils seront remboursables sous conditions.

Pour l'essentiel la volonté des CFF, respectivement de l'Alliance SwissPass, est de continuer à fournir une offre en partenariat avec les communes mais les conséquences s'annoncent lourdes pour les administrations en termes de procédures de travail. Si la fluctuation de la demande face à ces nouvelles conditions est difficile à prévoir, il est en revanche certain que la mise en oeuvre et la gestion de ces ventes exigeront des connaissances accrues sur l'offre des CFF et impliqueront une charge de travail supplémentaire, voire contraignante, pour les guichets communaux.

Lors de leur dernière Assemblée du 27 juin 2023, les Syndics de Terre Sainte se sont penchés sur le sujet et en ont analysé les contraintes. Il en ressort qu'une très grande majorité des Municipalités ont estimé et déplorent que la nouvelle offre des CFF s'appuie, d'une part, sur un concept peu attractif pour la population et impose, d'autre part, une charge de travail trop importante et complexe pour les guichets communaux qui n'ont pas pour mission d'effectuer des tâches relevant des CFF ou d'agences de voyage.

Ainsi, les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, et Mies ont pris la décision avec regrets de ne pas adhérer au nouveau concept de vente « Shop cartes journalières dégriffées ». Le service actuel sera offert jusqu'à épuisement des cartes et se terminera au 31 décembre 2023. Les personnes intéressées par l'achat de « cartes dégriffées Commune » valable à partir du 1er janvier 2024 pourront toujours s'adresser aux administrations des communes/villes qui auront accepté d'adhérer à ce nouveau concept en fonction des conditions dictées par chaque commune (réservations par téléphone, mail, uniquement aux guichets ou toutes autres restrictions/directives).

Août 2023



FÊTE DES MONSTRES

28 OCTOBRE 2023



RAPPEL



Nous rappelons aux propriétaires de chiens que leurs animaux doivent impérativement être tenus en laisse dans le village et dans toute autre zone accessible au public.

Dorénavant, les Assistants de Sécurité publique (ASP) vont sévir et une amende sera infligée aux contrevenants.

VOLLEYBALL RELAXE MIXTE À CHAVANNES-DE-BOGIS

Nous recherchons urgemment quelques personnes de tout âge, hommes et femmes,

qui ont déjà joué un peu au volleyball pour rejoindre notre équipe.

Nous jouons les mercredis soir de 20h à 22h à la salle communale.

N'hésitez pas à venir un soir !

Pour plus d'informations :

Del Johnson

Tél. 079 220 67 72



COUP DE GUEULE D'UN HABITANT

Le ciel est gris, la fête aura lieu à Bogis, mais n'y a-t-il vraiment personne pour hisser les drapeaux lors du Premier Août ? Quelle tristesse !



QUIZ



Le canton de Vaud a préparé un test de connaissances à l'intention des candidats à la naturalisation. Le test aborde quatre thèmes : l'histoire, la géographie, les institutions politiques et la société.

Nous vous proposons **la dernière séquence** de questions de chaque thème :

29) Quelles sont les 5 communes limitrophes de la commune de Chavannes-de-Bogis ?

- Chavannes-des-Bois, Commugny, Tannay, Versoix, Coppet
- Crassier, Bogis-Bossey, Tannay, Divonne-les-Bains, Commugny
- Commugny, Founex, Céligny, Bogis-Bossey, Divonne-les-Bains
- Founex, Céligny, Crans-près-Céligny, Crassier, Chavannes-des-Bois

30) En quelle année la petite chapelle de la commune de Chavannes-de-Bogis a-t-elle été construite ?

- 1928
- 1898
- 1958
- 1968

31) Quel est le nom du Syndic de la commune de Chavannes-de-Bogis ?

- Jacques Köhli
- Gérard Produit
- Pierre-Alain Schmidt
- Alain Barraud

32) Quelles sont les couleurs de l'écusson/drapeau de la commune de Chavannes-de-Bogis ?

- Rouge, blanc, jaune
- Blanc, rouge, vert
- Rouge, bleu, noir
- Jaune, vert, rouge

Réponses en page 12

Théâtre COPPET TERRE-SAINTE

Saison 23/24

Comédie, humour, drame, musique et magie, achetez dès maintenant sur notre site internet vos places pour un de nos spectacles.

Prix des places entre CHF 45.- et 60.- selon les spectacles.

Réductions pour les jeunes de moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans.

Parking à disposition, accessible en transports publics, petite restauration sur place, ouverture des portes à 19h15, spectacle à 20h30.

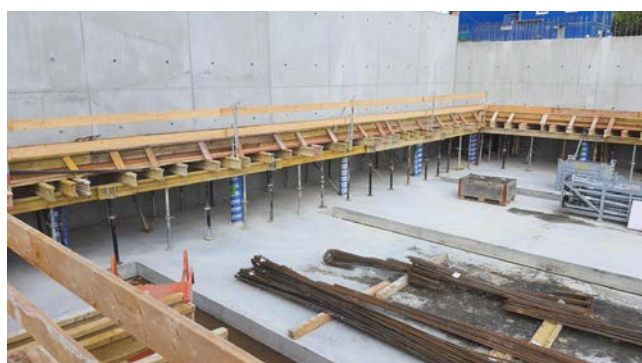
Réservations et informations pratiques sur : www.theatre-de-terre-sainte.ch



TRAVAUX PISCINE - PATINOIRE



Sur cette photo aérienne du chantier, prise en juillet 2023, on découvre le contour de la patinoire, à gauche. Sous la grue, on distingue le bassin de natation d'apprentissage et à droite celui de la piscine.



Le coffrage du grand bassin est terminé

DANS NOS CHAMPS ET NOS JARDINS : INTRODUCTION AU LANGAGE DES FLEURS

Le monde des fleurs est comparable à un gigantesque défilé de mode. Difficile de ne pas y trouver son compte puisque les experts estiment à plus de 400'000 le nombre d'espèces de plantes à fleurs répertoriées dans le monde. Il y a une nuance de taille avec la réalité lorsque l'on sait qu'il ne s'agit là que des espèces répertoriées et que chaque jour on en découvre de nouvelles. Pour ajouter à la complexité du sujet, il faut comprendre qu'il s'agit là seulement d'espèces, lesquelles à leur tour, comptent de nombreuses variétés. Il y a de quoi y perdre son latin.



Retenons pour l'instant que l'univers des fleurs s'étend bien au-delà de celles que nous admirons chez le fleuriste et dans nos jardins et qui ont pour noms roses, bégonias, glaïeuls, dahlias, hortensias, jacinthes, lys, lilas, magnolias, pivoines, renoncules, tournesols, tulipes... A vouloir toutes les énumérer, nous y passerions des jours. Au-delà de leur diversité, les fleurs ont toutes le don de nous rappeler quelqu'un ou des moments précis. Elles ravivent notre mémoire et éveillent nos sentiments même de façon éphémère parce qu'elles parlent pour nous en traduisant des sentiments que le genre humain leur a collé au visage sans solliciter leur avis. Tels des pigeons voyageurs, elles se présentent à l'endroit désiré et communiquent à travers leur allure, leur senteur, leur couleur ce que les mots ne sauraient traduire, ce que la distance ne peut pas toujours transmettre. Enfin, elles sont parfois des alliées fidèles qui comblent nos absences, nos faiblesses, nos hésitations, nos peurs et nos incertitudes avec élégance.

Le langage le plus courant, voire le plus universel reste sans aucun doute celui des roses qui, lorsqu'elles sont rouges expriment l'amour passion. Si vous voulez cependant être plus original pourquoi ne pas opter pour l'œillet rouge qui est lui aussi signe d'amour ardent. Si votre amour est naissant, offrez des tulipes rouges pour vous déclarer sans courir de risque et préserver votre timidité. Pour les amoureux de la langue florale retenez que l'azalée exprime la joie d'aimer, que l'orchidée est un gage d'amour raffiné et mystérieux, que la rose rose est symbole de délicatesse et de pardon sollicité, tandis que sa sœur bleue exprime l'impossible. La fleur de tournesol quant à elle traduit l'admiration, le perce-neige renvoie à l'espérance, la gueule-

de-loup est signe de désir, la pivoine de sincérité, l'anémone d'affection et de confiance. Enfin le lis et la pureté vont de pair, le lilas rime avec la maternité, le jasmin flirte avec la sensualité et la volupté. Enfin l'orchidée est le gage d'un amour raffiné et mystérieux...

En revanche, allez donc savoir pourquoi l'hortensia est synonyme de caprice, la renoncule de reproche, et la rose jaune d'infidélité et de trahison contrairement au dahlia qui a la palme de la fidélité. Qui a décidé que le souci verrait à jamais son sort lié à la douleur et au chagrin, que le cyclamen traduirait le doute, le besoin d'être rassuré, que l'acanthé, cette plante épineuse serait synonyme de vengeance ? La rose rouge n'a-t-elle pas aussi des épines ? Pourquoi enfin le muflier serait-il le symbole du mensonge et de la trahison ? Il y a de quoi donner sa langue au chat.

Parmi ces multiples catégories de plantes à fleurs, certaines, sont mises hors catégorie. L'edelweiss qui s'est hissée quasiment au rang d'emblème national en est un exemple parlant. Quel a été le parcours de cette fleur de laine duveteuse si chère à nos cœurs ? Comment cette plante à fleur originaire de l'Himalaya et de la Sibérie s'est-elle retrouvée sur autant d'objets de souvenirs suisses dont les touristes raffolent ?

Autant de questions qui trouvent réponse, dans l'antiquité, la mythologie, l'usage, la tradition ou tout simplement les hasards du calendrier ou le lieu où nos fleurs fleurissent.



Cette jolie tradition que le genre humain a créée de toute pièces mériterait d'être enseignée et expliquée tout comme les langues étrangères afin que nous en comprenions toute la richesse et la subtilité avant de décider si nous voulons les garder ou pas car elle est une poésie qui adoucit les cœurs.

Un dernier mot qui ne va pas simplifier les choses : selon que vous vous trouviez en Suisse ou ailleurs, la même fleur peut avoir une signification différente. Affaire à suivre dans un prochain numéro du Chavannus, si vous le voulez bien.

LE CENTRE D'ANIMATIONS DE VACANCES A 10 ANS

C'est en effet le 8 juillet 2013 que la première équipe d'enfants de Terre Sainte de 5 à 12 ans (2P à 8 P) a bénéficié de semaines à thèmes proposant des activités ludiques, créatives, culturelles et sportives.

Occuper les enfants pendant les vacances scolaires était une demande récurrente de parents.

Un sondage effectué en automne 2011 a montré un taux de réponses positives de 71%.

«Il faut bien reconnaître que la société change. Autrefois, on vivait de manière groupée ; bien souvent, pendant leur temps libre, les gosses étaient placés chez les grands-parents. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ; il devient de plus en plus rare que les proches vivent à proximité. Ne négligeons pas non plus le cas des nombreuses familles monoparentales pour qui les vacances posent un énorme problème», conclut Luc Visinand, chef de service de l'AJET, dans la presse de l'époque.

Mais pour les autorités, la réponse nécessitait de fixer un grand nombre de paramètres :

Pour les enfants de quel âge ?

Pendant quelle période ?

Avec quel horaire ?

A quel endroit ?

Avec quel encadrement ?

Quelles activités ?

À quel prix ?

Il a été décidé que, pour débiter, pourraient être inscrits les enfants ayant déjà effectués une année d'école, pendant 2 semaines en été et 1 semaine en automne (1 semaine à Pâques en sus en 2014), entre 7h30 et 18h30, dans les structures UAPE de Commugny et Mies, séparément selon l'âge, encadrés d'éducateurs de l'enfance et d'assistants socio-éducatifs, accompagnés par des auxiliaires et par des moniteurs. Il y aurait des semaines à thèmes, avec des activités variées.

Le prix était bien entendu un facteur primordial pour permettre l'accès au plus grand nombre de familles, en tenant compte qu'une telle organisation ne pouvait pas bénéficier de subsides cantonaux et que les communes acceptaient de garantir un déficit mais pas de participer au coût. Il a été fixé à CHF 500.00 par enfant et par semaine.

C'est trop élevé pour certaines familles, qui ne pouvaient donc inscrire leur enfant que pour une semaine. Aucune solution n'est trouvée, les salaires des encadrants étant les principales charges.



Les premières semaines sont un succès, même si quelques ajustements de détails sont prévus, 159 enfants y participent en juillet, 208 en automne. Le taux de satisfaction est élevé ou très élevé pour 98 % des parents. Seul le prix engendre un peu d'insatisfaction.

300 enfants au total participent aux 4 semaines de 2015 et 2016.

10 ans plus tard, l'aventure continue. Stéphane Nicole, éducateur et responsable du CAV est toujours en poste. *«Nous avons pour objectif de penser chaque journée dans ses moindres détails, d'anticiper la météo et de concevoir des thématiques servant de fil rouge ; les matinées seront organisées en ateliers formés de petits groupes et les activités proposées seront en lien avec le thème de la semaine ; après le repas de midi, des animations collectives se dérouleront en principe à l'extérieur de la structure d'accueil. La variété des programmes garantit à chaque enfant de pratiquer des activités répondant à son envie»,* disait-il dans une interview pour La Côte en mars 2013.

L'APEJ a pris le relais de l'AJET, mais les activités continuent.

Ainsi donc, pour le plus grand bonheur des enfants âgés de 4 à 12 ans et des parents, le centre organise cet été 2023 4 camps estivaux à thème à Crans et à Mies dans des espaces conçus et aménagés avec grand soin. Ces camps se sont tenus simultanément sur les deux sites en juillet. Deux autres camps sont prévus à l'automne du 16 au 20 octobre

2023. Le site de Crans accueille les plus petits de 4 à 7 ans et celui de Mies les enfants de 7 à 12 ans.

Les thèmes proposés aux plus jeunes cet été étaient intitulés « Au temps des chevaliers » et « Tous en scène ». Ils ont ainsi permis à 60 filles et garçons venus de Terre Sainte en majorité mais aussi d'ailleurs de libérer leur énergie, de se dépenser physiquement, d'aller à la rencontre d'autres jeunes et de découvrir une vaste palette d'activités de groupe.



En extérieur, spectacle moyenâgeux, jeux aquatiques et de grand air au grand parc d'Andilly, vélo, randonnées, chasse aux trésors, figuraient au programme. Sur les sites même des centres d'autres activités ludiques et créatives se déroulaient : théâtre, bricolage, dessin, peinture, lecture. La liste est longue et s'égrène au gré de l'imagination des enfants et de leurs moniteurs et monitrices.

Pour les plus grands, également au nombre de 60, les thèmes explorés étaient liés au cinéma « Festival de Cannes » et à l'exploration « Into the Wild : l'aventure ».



Les activités du premier thème cité méritent qu'on s'y attarde quelque peu tant elles sont valorisantes et créatrices d'émotion.

En effet, à la fin de ce camp, les jeunes ont écrit et produit des courts métrages qui ont été projetés devant une foule de parents et d'amis admiratifs. Il y régnait une ambiance digne du festival de Cannes avec jury, remise de prix et tapis rouge, que nul ne saurait oublier.

Outre leur diversité, chacun de ces camps offre aux enfants la possibilité d'exprimer leurs préférences individuelles. Si en général les activités collectives se font dans l'après-midi, les matinées leur permettent de s'adonner aux activités de leur choix dans le cadre du thème concerné. Cette flexibilité les prédispose ainsi à aller plus loin dans leurs domaines de prédilection tout en restant ouverts à d'autres horizons. De surcroît, elle favorise le développement personnel, l'imagination et la créativité.

Toute la journée, les enfants sont encadrés par des équipes éducatives professionnelles qui ont les compétences requises pour le faire dans le respect de toutes les normes régissant ce type d'activités.



Cette rigueur explique la longévité du CAV. Pour fêter ses 10 ans d'existence, il y aura un programme alléchant d'activités commémoratives. L'une d'entre elles sera une rétrospective du cinéma « made in APEJ » qui comptera entre autres la participation de ses anciens lauréats devenus adultes. D'autres projets particuliers verront le jour et une soirée spéciale sera organisée

Qu'ils aient une âme d'aventurier, d'artiste, d'amoureux de la nature ou de cinéaste, si vous voulez offrir à vos enfants une expérience unique consultez le site :

<https://apej.ch/cav/>

Tous nos remerciements vont à M. Stéphane Nicole responsable des centres d'animation de Terre Sainte dont la contribution a été essentielle à la rédaction de cet article.

LUTTE CONTRE LES PLANTES NUISIBLES

L'inspecteurat phytosanitaire du canton de Vaud rappelle que **le chardon des champs, le cirse laineux, le cirse vulgaire et la folle avoine** sont des plantes indésirables, nuisibles à l'agriculture, qui doivent être éliminées.

Nous l'avons déjà expliqué dans les numéros 74 (p.9) et 82 (p.4) du Chavannus.

Trois fiches ont été éditées : la lutte est l'affaire de tous, reconnaître ces plantes, éviter les confusions.

Vous les trouverez sur le site de la Commune et au pilier public.

Pour plus d'informations : rubrique « chardons et folle avoine » sur www.vd.ch/inspectorat-phyto

Votre concours est indispensable pour faire de cette lutte une réussite collective.

Le chardon des champs - *Cirsium arvense*

Type	Plante vivace à rhizomes rampants
Milieux	Champs, bords de chemins
Hauteur	30-150 cm
Tige	Rougeâtre, anguleuse, sans épines
Feuilles	Coriaces, épineuses, ondulées sur les bords
Fleurs	Capitules petits (10-20 mm), couleur lilas
Floraison	Juillet à Septembre



Le cirse laineux - *Cirsium eriophorum*

Type	Plante bisannuelle robuste, touffue
Milieux	Pâturages, sur sol calcaire
Hauteur	50-150 cm
Tige	Couverte de duvet blanc, non épineuse
Feuilles	Très découpées, épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, gros (40-70 mm)
Floraison	Juillet à Septembre



Le cirse vulgaire - *Cirsium vulgare*

Type	Plante bisannuelle
Milieux	Clairières, terrains vagues, bords de chemins
Hauteur	50-180 cm
Tige	Poilue
Feuilles	Très découpées et épineuses (aiguilles jaunâtres)
Fleurs	Capitules pourpres, plus hauts que larges (30-45 mm)
Floraison	Juillet à Septembre



JADIS ET MAINTENANT

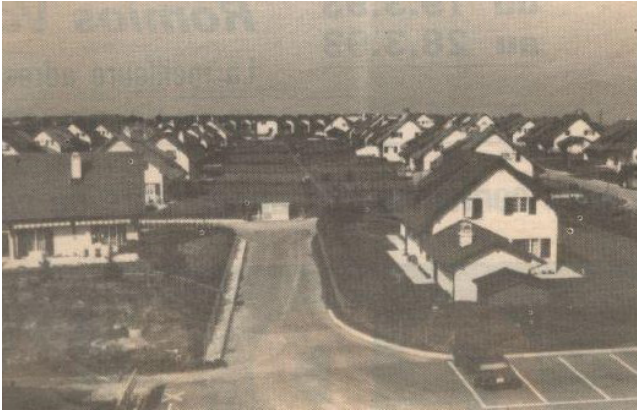


photo La Côte parue le 23.03.1993.



En 30 ans, les maisons des Champs Blancs se sont bien dissimulées dans la verdure



C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

Municipalité du 28 juin 1973

- Dans le cadre de l'aménagement du territoire de Terre Sainte, une séance est fixée à Coppet où se rendra une délégation de la Municipalité.

Conseil général du 12 juillet 1973

- Le chemin du Poste sera goudronné selon la 2e des 3 solutions proposées à l'assemblée (!) : imperméabilisation, goudron chaud, gravillon, goudron chaud, etc. jusqu'à obtenir une épaisseur de 4.5 cm. Prix de CHF 4.60 le m2 avec une garantie de 5 à 8 ans.
- Un conseiller demande que les plans mis à l'enquête soient visibles un soir par semaine à une heure définie, sous la surveillance du garde police. Actuellement, la secrétaire municipale peut être dérangée à tout instant !

Municipalité du 19 juillet 1973

- Consultation des plans mis à l'enquête : malgré la demande d'un conseiller, la Municipalité pense que, pour le moment, cette demande ne se justifie pas et propose de continuer comme auparavant.

Municipalité du 11 septembre 1973

- Les Municipalités de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis feront circuler une pétition au sujet de la fumée des gadoues de Divonne. Cette pétition sera ensuite transmise à M. le Maire.

Municipalité du 20 septembre 1973

- La station Total en face de l'Auberge sera démantelée dans les meilleurs délais.

PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Nous vous avons parlé du PECC (Plan Energie & Climat Communal) dans le numéro de printemps 2023 de votre journal préféré. Ce projet semble se développer gentiment, puisqu'une cinquantaine de communes sur les 300 (au 1^{er} janvier 2022) que compte le canton de Vaud, ont fait appel au service concerné pour l'obtention de subventions.

En ce qui concerne Chavannes-de-Bogis, une commission Environnement a été nommée au sein du Conseil Communal et une réunion avec le Municipal en charge du dicastère a eu lieu pour un échange d'idées. Même à notre petite échelle territoriale, si on se compare à la superficie du canton, il y a quelques actions que nous pouvons entreprendre. Des économies d'énergie en étudiant par exemple l'isolation des bâtiments communaux, la production d'énergie «propre», l'achat dans la mesure du possible de véhicules et appareils qui ne fonctionnent pas à l'essence ou au fuel, le recyclage et la réutilisation de matériaux divers, ne sont que quelques pistes évoquées. L'utilisation et la consommation de produits locaux moins gourmands en termes de transport, donc moins polluants, peuvent être une autre piste. D'ailleurs, un terme spécifique de langue française a été attribué à cette pratique : le locavorisme (les locavores). La Commune continuera à réfléchir à des possibilités de participer le mieux possible au PECC, cela ne peut être que bénéfique pour toutes et tous !

Surtout n'hésitez pas à contacter la Municipalité en tant qu'habitant de Chavannes-de-Bogis, si vous avez des idées !!!! Tout le monde est bienvenu pour participer à cet effort.

Stéphane Borella, Municipal



RÉPONSES AU QUIZ DE LA PAGE 5

29) Commugny, Founex, Céligny, Bogis-Bossey, Divonne-les-Bains

30) 1928

31) Alain Barraud, depuis le 1^{er} juillet 2016 (a succédé en 2014 à Markus Kammermann comme municipal)

32) Rouge, blanc, jaune

Nous avons gardé les deux questions les moins difficiles pour terminer l'exercice, en espérant que vous avez pris plaisir à chercher les bonnes réponses.



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les municipaux
- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Stéphane Borella
- Aude Barraud

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'hiver - 22 décembre à 4h27

Contact : lechavannus@hotmail.ch

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.

Délai pour vos articles et réactions : 15 novembre 2023